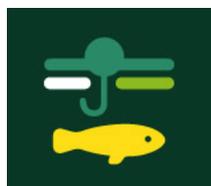




Bienvenue dans les mises à jour d'AGRINFO numéro 55. L'Union européenne a annoncé une révision de sa politique de la pêche et recueille actuellement les commentaires de tous les acteurs intéressés. Des consultations ouvertes sont également en cours sur l'approche de l'UE relative à la définition des produits biologiques à haut risque et à la modification des spécifications relatives aux préparations pour nourrissons. L'UE a publié des règlements visant à renforcer les contrôles officiels sur certains aliments considérés comme présentant un risque élevé, à relever les limites maximales de résidus (LMR) d'acétamipride dans certains produits et à modifier le système CATCH pour les importations de poisson dans l'UE. Un nouveau document explicatif d'AGRINFO fournit un aperçu simple des modifications apportées aux règles de l'UE en matière d'emballages. Vous pouvez également vous inscrire dès maintenant à notre nouvelle série de webinaires de septembre-octobre sur l'utilisation du système européen TRACES pour les entreprises et les autorités compétentes devant émettre des certificats vétérinaires et phytosanitaires.

NOUVEAUTÉS

Nouvelles réglementations ou politiques en cours d'élaboration



Politique commune de la pêche

- L'UE publie son [Pacte pour l'océan](#) : une feuille de route pour une Union pour l'Océan
- Politique Commune de la Pêche de l'UE - [Stratégie extérieure](#) : examen et appel à contributions. Commentaires à envoyer à l'UE jusqu'au **15 septembre**



Politique commerciale

L'UE et la Moldavie parviennent à un accord sur l'amélioration de l'accès au marché de l'UE pour certains fruits et pour l'ail

[Lire](#)

Modifications notifiées à l'Organisation mondiale du commerce

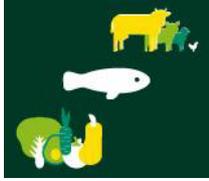
Envoyez vos commentaires via votre [autorité nationale de notification OTC](#) dans le délai de 60 jours



Production biologique

L'UE va clarifier les critères pour établir la liste des produits biologiques à haut risque. Commentaires à envoyer jusqu'au **26 septembre**

[Lire](#)



Compléments alimentaires/aliments diététiques

L'UE propose une modification des spécifications relatives aux hydrolysats de protéines dans les préparations pour nourrissons et les préparations de suite. Commentaires à envoyer jusqu'au **14 septembre**.

[Lire](#)

Événements



Série de webinaires TRACES

Découvrez comment s'enregistrer et utiliser TRACES pour les secteurs vétérinaire et phytosanitaire – inscrivez-vous à nos webinaires **de septembre/octobre**

[Lire](#)

Nouvelles réglementations entrant en vigueur et dates d'application



Contrôles officiels

L'UE modifie les contrôles officiels sur certaines denrées alimentaires en provenance de **Colombie, d'Égypte, d'Éthiopie, d'Inde, du Sri Lanka, de Syrie et de Turquie**

[Lire](#)



LMR de pesticides

L'UE modifie les LMR d'acétamipride pour les prunes, les graines de lin, les graines de pavot, de moutarde et de cameline, le soja et le miel. Applicable à partir du **19 août 2025**.

[Lire](#)



Contrôles officiels

L'UE modifie certaines exigences relatives à l'inspection des viandes et aux marques sanitaires. Applicable à partir du **10 août 2025**

[Lire](#)



Politique commune de la pêche

Système CATCH : L'UE adopte des critères de référence harmonisés pour les inspections portuaires, des certificats de pêche simplifiés et des formulaires de pré-notification. Applicable à partir du **10 janvier 2026**.

[Lire](#)



Additifs alimentaires

L'UE autorise/réautorise certains additifs alimentaires et en retire d'autres

[Lire](#)

Explications et publications



Emballage

Explication des nouvelles règles de l'UE en matière d'emballage

[Lire](#)

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeurs agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse agrinfo.eu/fr, où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, bénéficiaires du programme, peuvent nous contacter via le service [Posez une question](#) à AGRINFO (disponible pour les abonnés travaillant pour les autorités publiques, les associations sectorielles ou les organisations d'agriculteurs dans les [pays cibles](#) d'AGRINFO).



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO](#) <